

Année académique : 2020-2021

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Fondamentaux théoriques 5</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	25FTH
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 5
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir préalablement validé l'ensemble des modules exigés aux semestres 1 à 4 (voir plan d'études).
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Préparation au BA théorique (recherche et argumentation) :</b> Aider l'étudiant·e à développer une démarche indépendante, afin d'acquérir et de renforcer ses compétences méthodologiques de recherche, d'analyse et de synthèse, et ce dans la perspective du travail théorique de "bachelor thesis".
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Préparation au BA théorique (recherche et argumentation) :</b> Familiariser l'étudiant·e avec les outils intellectuels nécessaires aux aspects théoriques d'un travail de "bachelor thesis" (comment définir un sujet, problématiser son travail, effectuer une recherche bibliographique et iconographique fructueuse, ...). Ce module se décline comme suit : une série de rencontres, exercices, informations et discussions utiles à la définition du sujet de travail théorique servant de base au projet de travail pratique sont organisés pour les étudiant·e·s qui se présentent au cours de l'année scolaire à la "bachelor thesis". Il s'agit de séances et rendez-vous collectifs et/ou individuels avec les professeur·e·s et intervenant·e·s enseignant au sein de ce module.  Le module comprend également la définition du sujet du travail théorique de "bachelor thesis", qui doit être validé par deux professeur·e·s intervenant dans le cadre de ce bachelor.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	L'étudiant s'inscrit à deux unités de cours. Chaque unité de ce module a une forme spécifique d'évaluation, mais la validation est identique pour toutes les unités de cours proposées. Le module est acquis quand l'étudiant·e a obtenu la note de 4 au minimum aux deux unités de cours dans lesquelles il-elle s'est inscrit·e. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.  Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.  Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :  <b>Préparation au BA théorique (recherche et argumentation) :</b> L'étudiant·e doit faire preuve d'une présence régulière aux séances et d'une participation active aux exercices proposés. En outre, l'étudiant·e rédige un document de présentation de son projet de travail théorique de "bachelor thesis", accompagné d'une bibliographie commentée. Ces documents sont évalués par un tandem de professeur·e·s qui auditionne également l'étudiant·e pour la validation de son sujet-projet de travail théorique de "bachelor thesis". Une note est attribuée sur la base des prestations écrites et orales fournies par l'étudiant·e, ainsi que sur d'autres exercices demandés au cours du semestre.  Le module est acquis lorsque l'étudiant·e a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant·e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant·e·s.

	s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.
<b>Enseignant·e·s</b>	Lysianne Léchet Hirt, Florence Marguerat
<b>Nom du/de la responsable du module</b>	NN/Lysianne Léchet Hirt
<b>Descriptif validé le</b>	29.10.2020
<b>Par</b>	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014